

Les bureaux satellites, une «solution» pour les frontaliers

LUXEMBOURG De nombreuses sociétés aimeraient proposer à leurs salariés au moins deux jours de télétravail.

60% des entreprises permettent à au moins 76% de leurs salariés de télétravailler, selon une étude de l'UEL menée auprès de 1 073 employeurs du Luxembourg. 83% d'entre elles aimeraient pouvoir leur offrir au moins deux jours par semaine, sans limites fiscales ou de sécurité sociale.

Mais les frontaliers doivent se limiter à 25% de travail effectué depuis la maison s'ils veulent rester affiliés à la CNS. Il y a aussi des limites fiscales: 34 jours pour les Belges et les



De nombreuses sociétés aimeraient proposer plus de télétravail.

Français, 19 pour les Allemands. Au-delà, ils sont imposés sur leurs revenus dans leur pays de résidence.

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de commerce, estime que l'ouverture

de bureaux frontières ou bureaux satellites constitue pour les entreprises une «solution pragmatique» face à cette problématique des travailleurs frontaliers. «Cela permet de ne pas faire de discriminations

entre les salariés résidents et frontaliers pour leur offrir au moins deux jours de télétravail par semaine», argumente-t-il.

Est-il possible de quantifier le phénomène? Interrogé, Jean-Paul Olinger, directeur de l'UEL, indique ne pas disposer de statistiques. «C'est une question que l'on pourrait inclure dans notre prochain sondage», note-t-il. La demande provient surtout de grandes entités comme les banques ou des membres du Big Four (PwC, KPMG). Mais pas seulement. La Chambre de commerce (150 salariés) dispose de bureaux pour ses salariés frontaliers français (à Bettembourg/Dudelange), belges (à Perlé) et allemands (à Mondorf-les-Bains). OLIVIER LOYENS